

## **Compte rendu de l'entrevue entre Monsieur Jean-François Monteils , secrétaire général du MEDDTL et les représentants du personnel de Picardie.**

Les représentants du personnel soulignent l'adhésion de l'ensemble des syndicats représentatifs du MEDDTL en Picardie à la motion présentée (jointe en annexe de ce compte rendu). Ils lisent la motion.

### **– PRH 2013**

Monsieur Jean-François Monteils tient à faire part de sa satisfaction de rencontrer les organisations syndicales en région. Il se réjouit du fait que la motion aborde le plan « perspective RH 2013 » et souhaite apporter des éléments pour lever les malentendus :

- les enjeux de ce plan sont de permettre l'accomplissement des nouvelles missions du MEDDTL, de manière optimale et dans les meilleures conditions possibles pour les agents ;
- le ministère constate un problème important de vacance d'emplois, notamment en Picardie dû à la politique gouvernementale de réduction des effectifs. Par ailleurs, pour répondre aux nouveaux enjeux, l'administration en général et tout particulièrement le MEDDTL voit ses missions évoluer. Afin de répondre à cet objectif, les agents du ministère doivent acquérir de nouvelles compétences ;
- le ministère doit donc se doter d'un outil (PRH 2013) pour anticiper les postes à faire évoluer. Monsieur Jean-François Monteils précise aussi que certains agents ne sont pas contre une mobilité ;
- l'estimation porte à plus de 10 000, le nombre d'agents susceptibles de changer de poste avec éventuellement un déplacement géographique. Ce chiffre traduit l'impact direct et indirect du plan PRH2013 dans les années à venir. Monsieur Jean-François Monteils évalue pour un changement de poste demandé, un mouvement de « chaise musicale » qui induit 4 ou 5 changements de postes par la suite. Le chiffre de 10 000 agents découlerait de cette analyse. Cette traduction des mouvements d'agents est à prendre en considération dans les années à venir afin de répondre au défi collectif et se préparer aux évolutions, donc préparer l'avenir;
- le nombre de 10 000 agents est, il est vrai anxiogène, et la communication sur un Plan Ressource Humaine a été sous estimée. Monsieur Jean-François Monteils reconnaît que la communication sur le projet PRH 2013 n'a pas été correctement réalisée et souhaite y remédier à l'avenir;

Les représentants du personnel soulignent que le coté anxiogène n'est pas uniquement dû à la communication mais bien au contexte dans lequel s'effectue PRH 2013. En effet il ne s'agit pas seulement d'une adaptation aux missions et donc d'un redéploiement des compétences puisqu'en toile de fond l'objectif de non remplacement d'un départ à la retraite sur 2 est bien présent et amplifie le climat anxiogène.

Monsieur Jean-François Monteils concède qu'à travers le PRH 2013 il y a la volonté de réussir trois objectifs simultanément ce qui est très difficile et pour les atteindre une mutation de son administration est nécessaire :

- équilibrer les effectifs pour diminuer les poches de sureffectifs et les poches de vacances, sans pour autant forcer les gens à la mobilité mais en les accompagnant.
- faire évoluer les compétences des agents en adéquation avec l'évolution des missions du ministère
- appliquer la politique de réduction des effectifs.

Monsieur Jean-François Monteils considère que le ministère est en train d'y arriver. Il ressent néanmoins un certain malaise chez les agents mais cette politique est une nécessité. Le ministère doit faire face dans l'ensemble à un accroissement de ses missions notamment suite au Grenelle de l'environnement. Cependant, certaines compétences traditionnelles sont nécessaires pour certaines thématiques comme prévention des risques, sécurité routière, installations classées, aménagement... Le Ministère doit trouver des solutions.

Les représentants du personnels s'interrogent donc sur la pertinence, depuis des années, des outils tels que GEEPEC et OSEA. En effet, ces outils selon eux, auraient du permettre de palier à ces changements.

Monsieur Jean-François Monteils rejoint cette analyse et approuve d'autant plus l'arrivée d'un projet tel que RH2013. La clarté de l'affichage politique n'est pas toujours immédiate. Surtout dans une période d'évolution des missions et d'une mutation sans précédent de l'administration.

Les représentants du personnel confirme que la clarté de l'affichage politique n'est pas toujours immédiat.

Quelle est l'identité ministérielle face à la fusion de plusieurs cultures ?

Monsieur Jean-François Monteils considère que le MEDDTL doit être le ministère des solutions. On attend de ce ministère des réponses aux interventions complexes tout en affichant l'environnement et les décisions émanant du Grenelle.

#### **– Débat avec les représentants du personnel (Temps alloué a été très court)**

Les représentants du personnel notent l'accroissement des missions et regrettent d'autant plus la réduction des effectifs imposée au ministère qui est supérieure à la moyenne (60% de non remplacement des départs à la retraite, pour une moyenne interministérielle de 50%) malgré l'affichage politique fort sur le développement durable. Par ailleurs les missions exercées par la DREAL et les DDT ne sont plus en adéquation avec les moyens humains, ce qui implique que le suivi et l'application de certaines réglementations ne sont plus réalisés correctement comme par exemple sur des procédures graves où la France se retrouve au contentieux européen (sur les eaux résiduaires urbaines).

Monsieur Jean-François Monteils considère que la restructuration en profondeur du ministère est inévitable et souhaitable. L'évolution du monde s'accélère, que ce soit à l'internationale (proche orient) ou dans les grands enjeux du ministère. Les tâches administratives sont de plus en plus difficiles et de plus en plus évolutives. Monsieur Jean-François Monteils prône une certaine stabilité des structures mais il est contraint de la faire évoluer.

Monsieur Jean-François Monteils revient sur le côté bon élève de la RGPP du MEDDTL : Il est vrai que la réduction d'effectifs est forte dans notre ministère. Il est convaincu que celui-ci prépare l'avenir plus vite que les autres ministères. Le MEDDTL anticipe et s'adapte mieux à la RGPP que les autres mais tous les ministères y seront contraints.

Les représentants du personnel confirment que les agents du MEEDDTL ont subi de profondes réorganisation et réorientation professionnelles sans pour autant que celles-ci soit menées dans un esprit de transparence et de pérennité. Ils prennent l'exemple de la

suppression de l'ingénierie concurrentielle : En effet, suite à la décentralisation, le ministère a demandé à de nombreux agents de se repositionner sur divers métiers, principalement l'application du droit des sols. Ces agents, principalement de catégorie C (par définition les moins bien rémunérés) ont donc subi divers troubles à la fois financier et moraux. Alors qu'une période de professionnalisation dans la fonction publique pour maîtriser les thématiques est estimée à 3 ans, à l'heure actuelle, soit deux ans plus tard on parle fortement de supprimer l'ADS. Les agents à peine formés vont devoir se redéployer sur d'autres thématiques sans pour autant avoir l'assurance de la pérennité de leur emploi.

Monsieur Jean-François Monteils affirme que cet exemple montre la nécessité de réaliser un plan du type PRH 2013. Si celui-ci avait été mis en place plus tôt, cette erreur n'aurait pas été commise.

Concernant les demandes de rendez-vous, notamment pour les contrôleurs des transports terrestres (voir *interrogations diverses*) Monsieur Jean-François Monteils explique qu'il fait des choix dans son emploi du temps, par exemple venir en région, et qu'en conséquence il ne peut pas recevoir tout le monde personnellement.

Face à la nécessité de faire évoluer nos métiers, les représentants du personnel mettent en garde Monsieur Jean-François Monteils sur la baisse des crédits de fonctionnement de 30% en DDT. Cette baisse se traduit notamment par une diminution des formations allouées aux agents. Les directeurs des DDT vont taper sur ce volet pour respecter les 30% de réduction des crédits de fonctionnement. Dans ce contexte de PRH et d'évolution de nos missions, cette politique de réduction de crédits risque de compromettre fortement les possibilités aux agents de s'orienter sur de nouveaux métiers.

Monsieur Jean-François Monteils se dit vigilant.